

3 juillet 2019

Portrait de notre activité récente — Droit des assurances

RSS est l'une des principales équipes de droit des assurances dans l'Est du Canada, composée de 40 avocats, dont deux avocats de recherche à temps plein, et de trois parajuristes, ce qui permet de mieux répondre aux besoins de nos clients. Nos deux bureaux satellites de Saguenay et de Saint-Jérôme sont en mesure d'assurer un service hors pair aux clients de ces régions. Les activités de notre groupe de droit des assurances — qui compte des équipes de couverture, de responsabilité et de recouvrement — reflètent la vitalité de personnes qui se sont donné pour mission de dépasser les attentes des clients tout en fournissant un environnement stimulant aux jeunes avocats.

Nos dossiers

Pour les clients, tous les dossiers sont importants. Nous vivons selon la même règle : tous les dossiers de nos clients sont importants. Qu'il s'agisse de défendre une chaîne de détaillants contre une réclamation d'un client ayant fait une chute dans l'un de ses magasins, ou de défendre un importateur et distributeur de fruits congelés contre une action collective découlant de la vente de fruits qui auraient causé une contamination, notre activité récente devant les tribunaux illustre l'étendue de notre expérience.

Les dossiers millionnaires

Défense avec succès d'un cabinet d'avocats contre une réclamation en responsabilité professionnelle de 55 millions de dollars, une affaire qui a pris fin devant la Cour suprême dans *Brunette c. Legault Joly Thiffault, s.e.n.c.r.l.*, CSC 55 2018, qui a confirmé le défaut d'intérêt pour agir du demandeur. **Katherine Delage, Nick Krnjevic, Ann-Julie Auclair.**

Défense d'un promoteur immobilier et d'un entrepreneur général contre une réclamation de 4 M\$ pour des défauts cachés dans un bâtiment. **Pierre Brosoit.**

Défense d'un assureur impliqué dans une réclamation de 11 M\$ pour des dé-

Nos infolettres visent à attirer votre attention sur des sujets juridiques d'actualité qui, nous le croyons, peuvent intéresser le public. En aucun cas, elles ne doivent être considérées comme des opinions juridiques. Leur seul objectif est d'attirer l'attention des lecteurs sur des questions d'intérêt et/ou de nouveaux développements en matière de droit. © RSS 2019. Il est interdit de reproduire, de mémoriser sur un système d'extraction de données ou de transmettre, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, tout ou partie de la présente publication, à moins que la source soit clairement identifiée par écrit sur la publication elle-même.



fauts allégués dans la construction d'un monastère. **Marcel-Olivier Nadeau, Jean-Philippe Savoie.**

Défense d'un assureur impliqué dans une réclamation de 2,4 M\$ pour des défauts dans la construction d'un bâtiment industriel. **Marcel-Olivier Nadeau.**

Prestation de conseils aux assureurs à l'égard de la décision de 17 G\$ rendue par la Cour d'appel du Québec contre les fabricants de cigarettes. **Michel Green, Nick Krnjevic.**

Défense d'un assureur contre des réclamations de l'ordre de centaines de millions de dollars pour dommages progressifs à long terme, qui donneront lieu à la première décision québécoise sur l'allocation des responsabilités entre assureurs dont les polices ont des périodes de validité décalées. **Benoît G. Bourgon, Nick Krnjevic.**

Prestation de conseils aux assureurs dans le cadre d'une action collective de 1 G\$ ayant trait aux opioïdes. **Nick Krnjevic.**

Défense du vendeur d'un produit contre une réclamation de 10 M\$ découlant de lésions corporelles. **Patrick Henry.**

Défense d'une entreprise contre une poursuite de 10 M\$ pour responsabilité du fabricant. **Patrick Henry.**

Défense d'une entreprise de construction contre une réclamation de 44 M\$ découlant d'un incendie. **Patrick Henry.**

Défense de firmes d'ingénierie contre des réclamations pour faute professionnelle allant de 6 M\$ à 22 M\$. **Patrick Henry.**

Défense d'un assureur dans une réclamation de 5,7 M\$ pour défauts de construction, avec refus de couverture en

toile de fond. **Michel Green, Jennifer Hansen.**

Défense de deux assureurs d'envergure dans le cadre d'un litige complexe de 17,8 M\$ découlant de défauts de construction allégués dans un immeuble de condos. Question de couverture. **Michel Green, Jennifer Hansen.**

Défense d'un fabricant américain contre une réclamation de 6,3 M\$ impliquant une exposition présumée à des radiations au travail. **Michel Green, Jennifer Hansen.**

Défense du propriétaire d'un établissement de divertissement contre une réclamation de 1,6 M\$ concernant des lésions corporelles subies par le demandeur lors d'un événement s'étant déroulé dans l'établissement alors qu'il avait été loué à l'employeur du demandeur. **Michel Green, Jennifer Hansen.**

Défense d'un établissement de divertissement de Montréal contre une réclamation de 5,6 M\$ relative à des lésions corporelles qui auraient été subies par le demandeur à la suite d'une altercation avec le personnel de sécurité. **Michel Green, Jennifer Hansen.**

Défense d'un avocat contre une réclamation de 2 M\$ découlant d'un prétexte d'abus de procédure. **Katherine Delage, Jennifer Hansen, Ann-Julie Auclair.**

Représentation de certains souscripteurs de Lloyd's agissant au nom d'un sous-traitant dans le cadre d'une réclamation de 5 M\$ fondée sur des défauts de construction allégués dans l'immeuble de Polytechnique Montréal. **Benoît Chartier, Ariane Légère-Bordeleau.**



Défense de certains souscripteurs du Lloyd's qui assuraient une importante firme d'ingénierie impliquée dans la conception et la construction de l'aéroport d'Inukjuak au Nunavik, supposément affecté de vices de constructions. Poursuite de plus de 8 M\$ contre les divers intervenants, dont nos clients.

Benoît Chartier.

Défense du vendeur et distributeur d'un système de porte coulissante en verre qui aurait éclaté en morceaux, infligeant une lacération profonde et d'autres blessures sérieuses à une dentiste américaine en vacances au Québec qui réclame maintenant près de 7 M\$ en pertes pécuniaires et non pécuniaires.

Benoît Chartier.

Actions collectives

Opposition avec succès à une demande d'action collective contre une municipalité par laquelle le demandeur réclamait 3 M\$ en dédommagement pour les résidents, alléguant que la défenderesse avait utilisé ces fonds à mauvais escient dans des poursuites intentées contre quatre citoyens. La Cour d'appel a récemment confirmé cette victoire. **Benoît G. Bourgon, Ann-Julie Auclair, Frédéric Savard-Scott, Jeanine Guindi.**

Défense de l'Autorité régionale de transport métropolitain contre deux actions collectives, fondées sur :

- Des retards dans les services de transport ferroviaire. **Pierre Brossoit, Ann-Julie Auclair.**
- Des troubles de voisinage que la défenderesse sera appelée à subir en raison des interruptions de service ferroviaire dues à la construction d'un nouveau réseau de transport en commun. **Pierre Brossoit, Ann-Julie Auclair.**

Défense d'administrateurs contre les procédures visant à les joindre à titre de défendeurs dans le cadre d'une action collective en cours découlant de clauses prétendument abusives dans les contrats conclus par leur société. **Élisabeth Laroche.**

Défense d'assureurs contre une action collective alléguant que des renseignements faux et trompeurs avaient été fournis quant à un tirage au sort pour gagner des entrées dans une installation de paintball. Avant l'audience, et après réception des notes et des autorités des assureurs, le demandeur a retiré la demande contre ceux-ci. **Jean-François Lamoureux, Ann-Julie Auclair.**

Défense d'une municipalité contre une action collective découlant des troubles de voisinage subis par les voisins d'un site d'élimination des déchets pour les matières sèches et d'une installation de recyclage exploitée sur le territoire de la municipalité. **Frédéric Savard-Scott, Eloïse Robichaud.**

Défense d'une association professionnelle impliquée dans une action collective pour le remboursement des honoraires exigés par des professionnels de la santé pour les traitements qui devraient être couverts par le régime gouvernemental. **Pierre Brossoit, Eloïse Robichaud.**

Responsabilité professionnelle

Défense du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec contre une réclamation de 1 M\$ découlant de déclarations prétendument diffamatoires d'un avocat dans le cadre d'une procédure d'arbitrage impliquant le demandeur. **Marika Douville, Ann-Julie Auclair.**



Défense du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec contre une réclamation de plus de 1 M\$ découlant d'une présumée faute professionnelle d'un avocat qui avait représenté le demandeur lors de son divorce en 1995 et 1996. **Marika Douville, Ann-Julie Auclair.**

Opposition à une demande au nom du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec. La requérante cherchait à faire ajouter un notaire à l'affaire en tant que défendeur : nous avons réussi à faire valoir que les demandeurs n'avaient pas qualité pour déposer une telle demande, parce que leur demande était fondée sur l'invalidité alléguée d'un règlement, point qui n'avait pas encore été décidé. **Marika Douville, Alice Bourgault-Roy.**

Défense d'un avocat et du cabinet dans lequel il était associé nominal contre une réclamation par un client dont le droit de percevoir une créance a été perdu par prescription, les avocats n'ayant pas intenté de procédures. **Élisabeth Laroche.**

Défense d'une notaire contre une réclamation alléguant qu'elle n'avait pas suffisamment vérifié la capacité du père des demandeurs lorsqu'il a vendu son immeuble. Demande avec succès de disqualification de l'avocat d'une partie adverse : nous avons soulevé le *Code de déontologie des avocats* et le *Code de procédure civile* pour démontrer que cet avocat ne pouvait pas agir comme avocat, mandataire et témoin. **Marika Douville.**

Défense d'un avocat et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec contre une réclamation fondée sur la négligence grave de

l'avocat qui empêchait le paiement des sommes de son fonds en fidéicommis au créancier légitime. **Normand Laurendeau.**

Défense d'un cabinet d'avocats contre une réclamation de 112 K\$ en dommages-intérêts découlant d'une transaction conclue par le cabinet, qui aurait privé le demandeur de son droit de demander une indemnisation après avoir été obligé de verser lui-même une indemnisation. **Marika Douville.**

Les dossiers d'assurance dans toute leur variété

Opposition réussie à une demande de rejet d'un rapport d'expert : nous avons convaincu la Cour que le rapport était nécessaire pour étayer la décision de l'assureur d'annuler une police d'assurance-vie en raison de déclarations trompeuses de l'assuré. **Marika Douville.**

Défense d'une municipalité contre une réclamation découlant de fausses déclarations et de négligence alléguées au nom de la municipalité, ce qui aurait réduit le prix payé au demandeur par l'acheteur de son terrain. **Fabienne Beauvais.**

Défense du vendeur et du fabricant d'une laveuse contre une réclamation d'un assureur qui avait indemnisé son assuré après un dégât d'eau causé par un défaut dans la machine. **Marcel-Olivier Nadeau, Jean-Philippe Savoie.**

Défense d'un assureur contre la réclamation d'un assuré suite à la destruction de sa maison par le feu. Facteurs clés : déclaration trompeuse du prix payé par l'assuré et défaut de déclarer les facteurs qui auraient influencé le consentement de l'assureur. **Marcel-Olivier Nadeau.**



Défense d'une entreprise de construction et de son assureur contre une réclamation de 381 K\$ pour des défauts de construction et des infiltrations d'eau. **Jennifer Hansen.**

Défense d'une municipalité contre une demande de dommages de citoyens à la suite de l'autorisation accordée par la municipalité à leur voisin pour des travaux de construction et de coupe d'arbres. **Patricia Baram.**

Défense avec succès d'une municipalité contre des procédures en injonction fondées sur la négligence alléguée de la municipalité en omettant de bloquer l'écoulement de l'eau vers le terrain de la demanderesse. **Pierre Brossoit.**

Défense d'une entreprise qui a vendu et installé un poêle à bois qui, en raison d'une installation prétendument défectueuse, aurait causé un incendie qui a détruit une résidence. **Benoit Byette.**

Défense d'une entreprise d'inspection de construction contre une réclamation pour la réduction du prix de vente d'un bâtiment présentant des défauts cachés. **Marcel-Olivier Nadeau.**

Défense avec succès d'une municipalité contre la demande d'une soumissionnaire dont la proposition a été annulée après l'attribution du contrat, parce qu'elle n'avait pas rempli la condition liée aux années d'expérience. **Jean-François Lamoureux, Justin Beeby.**

Défense avec succès d'une chaîne de restauration rapide contre une réclamation pour commission d'intermédiaire de 1,14 M\$. **Benoît G. Bourgon, David Paradis.**

Défense d'une municipalité poursuivie après la découverte de défauts de construction et un incendie; la poursuite al-

lègue que la ville n'avait pas veillé à ce que la construction soit conforme aux permis et aux plans, et aux règlements applicables. **Frédéric Savard-Scott, Stéphanie Beauchamp.**

Défense d'une entreprise offrant des jeux « laser tag » (poursuite stratégique intérieure) contre une réclamation de près de 300 K\$ par un joueur blessé dans une chute. **Marcel-Olivier Nadeau.**

Défense d'un fabricant de poutres dans le cadre d'un litige de 740 K\$ soulevant des allégations de défauts de construction importants. **Jennifer Hansen.**

Défense d'un assureur relativement à une réclamation pour cyberpiratage de données, dossier qui devrait donner lieu à la première décision sur la couverture d'ingénierie sociale au Canada. **Benoît G. Bourgon, Nick Krnjevic.**

Défense d'un assureur relativement à une réclamation par son assuré qui invoque la couverture pour réclamer les sommes qu'il a dû verser afin de défendre et de régler des actions collectives pour l'envoi massif de télécopies non souhaitées. Cette affaire devrait établir un précédent quant à la couverture de la responsabilité pour de tels envois. **Benoît G. Bourgon, Nick Krnjevic.**

Défense d'un assureur dans une affaire découlant d'un déversement de carburant diesel causé par un camion exploité par son assuré. Dans cette affaire, nous avons soulevé avec succès le privilège du litige pour nous opposer à une demande visant à contraindre notre client à divulguer un rapport d'expert rédigé à sa demande et à forcer un conseiller juridique interne de notre client à témoigner. **Patricia Baram, Nicolas Pfister.**



Robinson Sheppard Shapiro

Émission d'un avis juridique comme juriconsulte sur les règles québécoises en matière de responsabilité sportive applicables à une poursuite intentée en France pour un accident de ski subi au Québec par un résident français. **Benoît Chartier**.

Défense avec succès d'une entreprise locataire d'un local de réception contre une réclamation de la propriétaire de l'immeuble à la suite d'un dégât d'eau causé par des tuyaux gelés: question d'interprétation du bail et des polices d'assurance. **Jeanine Guindi**.

Nous avons participé à de nombreuses conférences de règlement ayant donné lieu à des arrangements mutuellement satisfaisants. Ces conférences, maintenant prévues expressément par le *Code de procédure civile*, permettent aux avocats de recommander des règlements avantageux à leurs clients.

De nouveaux visages !

Plusieurs avocats se sont joints à notre groupe de pratique de droit des assurances depuis le début de 2019.

Stéphanie Beauchamp s'est jointe à nous après avoir passé quelques années dans un petit cabinet, ce qui lui a permis d'acquérir une précieuse expérience diversifiée. Elle a été admise au Barreau du Québec en 2011.

Marc-Olivier Brouillette a été admis au Barreau en 2014. Il avait été étudiant et stagiaire chez RSS auparavant. Détail anecdotique : on le connaît aussi comme ancien joueur des Alouettes, l'équipe de football de Montréal, et des Roughriders de la Saskatchewan. Il est toujours actif auprès du milieu du football comme analyste pour la diffusion des matchs de l'équipe sur les ondes de la station montréalaise TSN 690.

Alice Bourgault-Roy est avocate depuis 2015. Avant de se joindre à nous, elle a été au service juridique d'une institution de réglementation où elle a développé une solide connaissance du droit de la construction.

Hugo Bachand-Brunet est avocat plaquant depuis son admission au Barreau en 2016. Son expérience devant les tribunaux reflète une présence importante auprès de l'industrie de la construction. Il contribue maintenant à la présence du cabinet à notre bureau de Saint-Jérôme.

Gabriel Chaloult Lavoie est entré chez RSS comme étudiant puis comme stagiaire avant de se joindre à nous comme avocat après son admission au Barreau du Québec en 2018. Il a plaidé devant la Cour du Québec et la Cour supérieure du Québec à plusieurs reprises.

Nicolas Pfister a été admis au Barreau du Québec en 2018 après avoir fait son stage chez RSS. Il concentre sa pratique sur les litiges en matière d'assurance, mais développe également une pratique du droit des transports.

Julie Mekhael a également été admise au Barreau en 2018, mais a commencé à exercer auprès d'un autre cabinet avant de se joindre à nous plus tôt cette année. Elle participe à l'étude des dossiers, à la recherche et à la rédaction de procédures, d'argumentations écrites et d'opinions juridiques.

Trois parajuristes se sont également jointes à notre groupe : **Caroline Lagacé**, **Stéphanie Bélisle** et **Kris Koudounis**.

Et bien qu'elles ne soient pas des recrues, nous étions heureux de voir **Ariane Légère-Bordeleau** et **Alexandra Kallos** de retour de leur congé de maternités, reprenant leur pratique, qui



Robinson Sheppard Shapiro

comporte des dossiers de fraude, des catastrophes majeures et des dossiers de responsabilité municipale.

La communication écrite ou verbale

La contribution au développement du droit est une mission fondamentale chez RSS. En plus d'avoir rédigé et de tenir à jour des œuvres majeures telles que *Residential Insurance Policies, Annotated*, *Commercial Insurance Policies, Annotated*, et *L'assurance-automobile au Québec*, notre équipe partage régulièrement ses compétences avec ses clients et ses confrères.

Formation annuelle de RSS

Le Groupe de droit des assurances de RSS a tenu sa **formation annuelle** les mardi et mercredi 11 et 12 juin. Quelque 300 clients et collaborateurs se sont joints à nous pour une séance gratuite d'une demi-journée visant à fournir des renseignements sur les dernières tendances juridiques en matière d'assurance. Cet événement permet aux participants d'obtenir les crédits exigés par la Chambre de l'assurance de dommages, le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec. Les thèmes et les conférenciers de cette année étaient :

- Décisions récentes en responsabilité des intervenants de la construction et en droit des assurances de la construction — **Marcel-Olivier Nadeau**
- L'expert — **Benoît G. Bourgon**
- La copropriété et l'assurance — **Jean-François Lamoureux**

- Développements récents en responsabilité civile — **Jean-François Bilodeau**

Communiquez avec nous si vous souhaitez vous joindre à nous pour l'année prochaine !

Cours et conférences

Benoît Chartier a assisté au congrès annuel de l'Association des stations de ski du Québec, qui s'est déroulé du 28 au 30 mai. RSS était partenaire de cette activité. Plus tôt en mai, il avait donné une allocution sur l'impact de la légalisation de l'usage récréatif du cannabis, au cours de laquelle il avait abordé les questions de responsabilité du fabricant, de responsabilité civile et, par ricochet, d'assurance habitation et automobile devant la Chambre de l'assurance de dommages du Québec (CHAD), activité accréditée aux fins de la formation continue.

Infolettres

RSS publie de nombreuses infolettres gratuites sur l'assurance. Parmi les numéros récents, mentionnons « Nouvelles dispositions législatives sur les assurances et les copropriétés », par **Jean-François Lamoureux** et **Martin Côté**, et « La double représentation de l'assuré : illustration d'un cas d'exception », par **Yves Cousineau**.

Nous publions également des bulletins sur d'autres sujets, tels que le droit des affaires et le travail et l'emploi. Pour vous abonner, visitez notre page d'abonnement à www.rsslex.com/ abonnement.



Robinson Sheppard Shapiro

Engagement social et professionnel

Le 15 juin 2019, RSS a participé au Défi Entreprises Montréal, un événement annuel visant à faire la promotion de l'activité physique et à recueillir des fonds pour Les Petits Frères, un organisme qui œuvre auprès des personnes âgées afin de briser leur isolement. Sous l'impulsion de Jeanine Guindi, du Groupe de droit des assurances, neuf de nos avocats, accompagnés de cinq clients enthousiastes, se sont activés et ont tissé des liens mutuels dans un environnement unique, pour une bonne cause.

RSS au féminin

RSS au féminin est une initiative inclusive visant à favoriser l'engagement des membres de notre cabinet, particulièrement des femmes professionnelles, au moyen d'activités reflétant les préoccupations et réalités des femmes professionnelles, et par l'organisation de collectes et autres levées de fonds pour venir en aide à celles et ceux dans le besoin, à l'extérieur de notre cadre professionnel.

Par exemple, RSS au féminin a tenu un déjeuner-conférence au cours de la-

quelle notre collègue **Marilyn Piccini Roy, Ad. E.**, a parlé de ses 35 ans d'une carrière consacrée aux successions, testaments et fiducies, soulignant les difficultés qu'elle a dû affronter.

Nous avons également transformé notre salle de conférence principale en salle de cinéma pour une projection privée de **RBG**, un documentaire fascinant convaincant sur la juge Ruth Bader Ginsburg de la Cour suprême des États-Unis, dont la carrière a été une longue série d'obstacles majeurs mais aussi de défis.

Tout récemment, RSS au féminin s'est associé à La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris, pour fournir des sacs à main remplis de cosmétiques et de fournitures personnelles aux femmes qui cherchent refuge chez Doris.

Le groupe s'est également lié à Fées Marraines, invitant les avocates et avocats du cabinet à contribuer à une collecte de robes longues, sandales et sacs à main, afin de permettre aux jeunes filles provenant de milieux défavorisés d'avoir un bal de finissants digne de leurs rêves.

Nous sommes fiers de compter RSS au féminin parmi les composantes de la culture RSS.

